

# CATALOGUE DES FORMATIONS

2026

**FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AVICULTURE**

**FORMATIONS TECHNIQUES**

**FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Avipôle**  
Formation

# **EDITO DE LA PRESIDENTE**

Madame, Monsieur,

C'est un vrai défi pour la filière avicole française de s'attacher les meilleurs potentiels humains, que ce soit des éleveurs, des techniciens, des salariés...

AVIPOLE FORMATION, spécialiste de la formation avicole, est votre partenaire privilégié pour former vos équipes.

Outre le titre de conseiller(ère) d'élevages avicoles, AVIPOLE FORMATION dispense des formations réglementaires, des CQP, des formations techniques pour tous les types de production.

Notre équipe est à votre disposition pour mettre en place toute nouvelle formation destinée à faire monter en compétence vos équipes.

**Estelle TANGUY-LE HELLOCO**

**Présidente**

# LE CENTRE DE FORMATION

Créé en 1962, AVIPOLE FORMATION se situe en **Bretagne, dans les Côtes d'ARMOR à Ploufragan.**

Depuis sa création, plusieurs milliers de techniciens, éleveurs et salariés avicoles ont été formés. L'association contribue **au développement de l'aviculture française. AVIPOLE FORMATION est un Centre de Formation d'Apprentis et un Centre de Formation Continue.**



Sur le site du technopôle de Ploufragan, le centre de formation avicole offre aux stagiaires un **environnement scientifique et technique inégalé**. Le centre dispose de trois salles de formation, d'un espace informatique, d'un hall avicole, d'une salle d'autopsie et d'une salle de boitiers de ventilation.

AVIPOLE FORMATION a obtenu la **certification QUALIOPI COFRAC** délivrée par Bureau Veritas conformément au **Référentiel national sur la qualité** des actions concourant au développement des compétences en application de l'article L. 6316-1 du code du travail et de la Loi n° 2018-771 du 05/09/2018.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
- L. 6313-1 – 1<sup>er</sup> / Les actions de formation  
- L. 6313-1 – 4<sup>er</sup> /Les actions de formation par apprentissage, au sens de l'article L. 6211-2



**Nos formations, ainsi que nos locaux sont accessibles au public en situation de handicap.**

Des aménagements de la formation sont possibles.

Pour tout renseignement, contacter Jean-Philippe PRIGENT, référent handicap :

[jp.prigent@avipole-formation.fr](mailto:jp.prigent@avipole-formation.fr) – 02 96 01 62 26

# L'EQUIPE D'AVIPOLE FORMATION

AVIPOLE FORMATION est constituée **d'une équipe de 3 salariés** (1 directeur-responsable de formation, 1 responsable administrative et qualité, 1 responsable de formation) placée sous l'autorité d'une Présidente, Estelle LE HELLOCO.



**Estelle LE HELLOCO**

Présidente



**Jean-Philippe PRIGENT**

Directeur

Formateur

Référent handicap



**Anne BOLLORE-FERRANDI**

Responsable administrative et qualité



**Jean-François GUINARD**

Responsable formation - Référent Amont et Aval

Formateur

Référent mobilité nationale et internationale

Afin d'être au plus proche du terrain, AVIPOLE FORMATION fait intervenir **de nombreux professionnels expérimentés de différents maillons de la filière avicole** : ANSES, LABOCEA, HENDRIX GENETICS, NOVOGEN, ITAVI, SAVEL, EUREDEN, ABEXA, DDPP22, BOEHRINGER-INGELHEIM, RESEAU CRISTAL, INNOVAL, WISIUM, GROUPAMA, MSA, CERFRANCE, CHAMBRE D'AGRICULTURE BREGAGNE, OLMIX, MIXSCIENCE, MG2MIX, WISIUM, LEDS, APECITA, ASSOCIATION RASE, LEROY, HUBBARD, AVIAGEN, LE HELLOCO ACCOUVAGE, ORVIA, SANDERS, LE GOUESSANT, HY LINE, CELTIVET, LOHMANN, HYLINE, , SODALEC, TUFFIGO, BIG DUTCHMANN, ...

# SOMMAIRE

## 1. FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AVICULTURE

Titre de Conseiller d'élevages avicoles	8
Certificat de Qualification Professionnelle : Ouvrier de couvoir	13

## 2. FORMATIONS TECHNIQUES

### ELEVAGE

L'élevage de la poulette et de la pondeuse d'œufs de consommation	16
L'élevage de volaille de chair	18

### MODULES

Anatomie et physiologie des volailles	21
Conception des bâtiments avicoles et les bases de la ventilation – Module 1/2	23
Gestion et maîtrise de la ventilation en bâtiment avicole – Module 2/2	25
Economie avicole – Gestion	27
Nutrition des volailles	29
Couvoir, reproduction et incubation	31
Pathologies spécifiques du canard gras et maigre	33
Pathologies spécifiques du poulet de chair	35
Pathologies spécifiques de la dinde	37
Pathologies spécifiques de la pintade	39

### QUALITE - HYGIENE

Maitrise sanitaire en centre de conditionnement d'œufs de consommation	42
--	----

Niveau des formations :



Débutant



Intermédiaire



Confirmé

# SOMMAIRE

## 3. FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### COUVOIR

Bien-être – Charte SNA

45

### ELEVAGE

Référent Bien-être en élevages de volailles

48

Gestion du Bien-être animal en élevage de poulets de chair – CPIEC

50

### TRANSPORT

Convoyage d'animaux vivants – Volailles

53

Convoyage d'animaux vivants – Volailles et complément lapins

57

### ABATTOIR

Opérateur  
Accrocheur  
RPA

Gestion du Bien-être animal lors de leur mise à mort en abattoir

- Opérateur – Volailles
- Opérateur – Complément lagomorphes
- Accrocheur – Volailles
- Responsable Protection Animale (RPA)

60

62

65

67

### ABATTOIR

Retrait  
ICA

Retrait des carcasses manifestement impropre à la consommation humaine  
(Multi espèces : volailles et lagomorphes)

- Initiale
- Recyclage

69

71

Contrôle de l'Information sur la Chaîne Alimentaire (ICA)

- Initiale
- Recyclage

73

75

## 4. FINANCEMENT DES FORMATIONS

- Chef exploitant

78

- Salarié

79

- Demandeur d'emploi

79

Niveau des formations :



Débutant



Intermédiaire



Confirmé

## **1. FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AVICULTURE**

**Titre de Conseiller d'élevages avicoles**

# Titre de Conseiller d'élevages avicoles

*Formation en alternance ou en formation continue*

*Code RNCP38773*

## OBJECTIFS

Cette formation permet d'acquérir une spécialisation en aviculture, afin d'exercer une activité technique ou technico-commerciale dans l'un des maillons de la filière avicole (sélection, accoupage, production, abattage, transformation) ou connexe à la filière (fabricants d'aliments, de bâtiments et matériels, laboratoires pharmaceutiques ou d'analyses, entreprises agroalimentaires...)

## DUREE

Apprentissage / Contrat de professionnalisation	En formation continue	Par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)
19 semaines en centre de formation et 33 semaines en entreprise	18 semaines en centre de formation et 6 semaines en entreprise	Nous consulter

## PRE-REQUIS

BAC + 2 validé

Ou niveau 4 (BAC / BPREA) avec 1 an d'expérience en AVICULTURE, justifié par écrit

## METIERS - DEBOUCHES

D'une façon générale, le(la) conseiller(ère) d'élevages avicoles est un(e) spécialiste des différentes techniques relatives à tous les maillons de la filière avicole. Il(elle) peut exercer différents emplois.

Le(la) conseiller(ère) d'élevages avicoles peut être :

- Conseiller(e) d'élevages avicoles spécialité « chair »
- Conseiller(e) d'élevages avicoles spécialité « ponte »
- Conseiller(e) d'élevages avicoles spécialité « futurs reproducteurs et reproducteurs »
- Conseiller(e) d'élevages avicoles spécialité « sélection ponte ou chair »
- Conseiller(e) d'élevages avicoles spécialité « prêt à gaver et canard gras »
- Conseiller technico-commercial avicole
- Conseiller technico-commercial dans les firmes services
- Conseiller technique en laboratoires d'analyses et laboratoires vétérinaires
- Responsable de ferme avicole en production ponte, repro ou chair
- Responsable planning abattoir, couvoir et transport
- Conseiller(e) avicole en chambre d'agriculture
- Chargé(e) d'études dans les interprofessions avicoles

# Titre de Conseiller d'élevages avicoles

*Formation en alternance ou en formation continue*

*Code RNCP38773*

## PROGRAMME

La formation est basée sur 4 blocs de compétences constitués de modules de formation :

BLOCS DE COMPETENCES		MODULES DE FORMATION
<b>PREPARER ET CONDUIRE UNE VISTE D'ELEVAGE AVICOLE</b>		La nutrition Le bâtiment avicole et les bases de la ventilation La visite d'élevage
<b>VEILLER A LA SANTE DES VOLAILLES</b>		L'anatomie et la physiologie des volailles Les bases de pathologie Actualités pathologiques multi productions Prophylaxie sanitaire - médicale
<b>GUIDER DANS L'OPTIMISATION ÉCONOMIQUE ET TECHNIQUE DE L'ATELIER AVICOLE</b>		La gestion technico-économique de l'exploitation Le fonctionnement d'une exploitation Sélection, accoupage et élevages de reproducteurs (produire un poussin) L'élevage de la volaille de chair L'élevage de la poule pondeuse Le bien-être animal et la qualité des produits
<b>CONDUIRE DES REUNIONS TECHNIQUES AUPRES D'ELEVEURS AVICOLES</b>		Connaissance de la filière avicole Le rôle du conseiller(ère) d'élevages avicoles et les techniques de communication

→ Les programmes de formation sont modulables : les stagiaires peuvent suivre uniquement les modules correspondant à leurs besoins, leur parcours et à leur niveau d'expérience

## MODALITES D'EVALUATION DU TITRE

BLOCS DE COMPETENCES		EVALUATION
<b>PREPARER ET CONDUIRE UNE VISTE D'ELEVAGE AVICOLE</b>	Rapport écrit Soutenance orale	
<b>VEILLER A LA SANTE DES VOLAILLES</b>	Etude de cas Mise en situation	
<b>GUIDER DANS L'OPTIMISATION ÉCONOMIQUE ET TECHNIQUE DE L'ATELIER AVICOLE</b>	Etude de cas en gestion Etude de cas en zootechnie Etude technique écrite, support d'une soutenance orale	
<b>CONDUIRE DES REUNIONS TECHNIQUES AUPRES D'ELEVEURS AVICOLES</b>	Compte-rendu écrit d'une réunion en entreprise Soutenance orale	

# Titre de Conseiller d'élevages avicoles

*Formation en alternance ou en formation continue*

*Code RNCP38773*

## MODALITES DE VALIDATION DU TITRE

Le titre de Conseiller(ère) d'élevages avicoles peut être validé :

- **En totalité** : validation des 4 blocs de compétences et de l'ensemble des modules de formation
- **Partiellement** : validation d'un ou plusieurs blocs de compétences. Vous choisissez les enseignements en fonction de vos besoins et à votre rythme. Vous disposez d'une durée de 5 ans pour valider l'ensemble des blocs de compétences.

En cas de validation partielle des blocs de compétences, vous obtenez une attestation de compétences professionnelles. Les blocs non obtenus seront accessibles :

- par de la formation complémentaire en suivant un ou plusieurs modules de formation du ou des bloc(s) non validé(s), puis en repassant des évaluations
- par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)
- ou en repassant uniquement des évaluations

- **Par la VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) – Renseignements et dossier à déposer auprès d'AVIPOLE FORMATION

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés, travaux pratiques, visites, ateliers, examens nécropsiques)
- Synthèse

## INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Le titre de Conseiller(ère) d'élevages avicoles permet de satisfaire à **la condition de diplôme de la capacité professionnelle agricole** (Arrêté du 18 février 2022).

# Titre de Conseiller d'élevages avicoles

*Formation en alternance ou en formation continue*

Code RNCP38773

## MODALITES DE PARTICIPATION

### MODALITÉS D'ACCÈS

- Dossier d'inscription (*téléchargeable sur le site internet*)
- Entretien individuel
- Test de positionnement

### DÉLAIS D'ACCÈS

1 mois

EN ALTERNANCE	EN FORMATION CONTINUE	PAR BLOC DE COMPETENCES MODULES DE FORMATION
<b>DATES</b> Du 12 octobre 2026 au 15 octobre 2027	<b>DATES</b> Nous consulter	<b>DATES</b> Nous consulter
<b>COUT STAGIAIRE</b> Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise Nous contacter pour de plus amples renseignements	<b>COUT STAGIAIRE</b> 7 775 € <i>(Non assujetti à la TVA)</i>	<b>COUT STAGIAIRE</b> Nous consulter

## INDICATEURS DE RESULTATS

### Taux de stagiaires ayant obtenu le titre :

95 % \*(23 stagiaires : 22 titres de Conseiller(ère) d'élevages avicoles, 2 obtentions partielles de blocs de compétences)

### Taux d'insertion professionnelle à l'issue de la formation :

75 %\*

### Taux de satisfaction :

96 %\*

### Taux d'abandon :

0 %

### Taux de poursuite d'études :

0 %

\* Chiffres promotion 2024/2025



## **1. FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AVICULTURE**

**CQP – Opérateur de couvoir**

# CQP – Opérateur de couvoir

*Formation en contrat de professionnalisation, après un parcours de formation continue ou par expérience*  
*Code RNCP37806*

## LE METIER

### FONCTION

L'opérateur de couvoir travaille dans un couvoir, unité de transformation industrielle qui produit des animaux d'un jour (poussins, dindonneaux, canetons, pintadeaux, cailletaux, faisandeaux, perdreaux) destinés aux exploitations avicoles françaises et à l'exportation.

### MISSIONS PRINCIPALES

L'opérateur de couvoir intervient à différents stades d'un process industriel qui consiste à réceptionner les lots d'œufs à couver, assurer les opérations en machine de l'incubation à l'éclosion, réaliser les diverses opérations de préparation et de conditionnement des œufs à couver et des animaux pour la livraison

## COMPETENCES ACQUISES

Mettre en œuvre les conditions d'hygiène et de biosécurité dans un couvoir

Réaliser les opérations d'incubation des œufs à couver dans un couvoir

Réaliser les opérations de reproduction d'éclosion et de sélection

## NIVEAU DE QUALIFICATION OBTENU

Niveau 3 - CAP/BEP

## METIERS ACCESSIBLES VIA LA CERTIFICATION

Adjoint au chef de couvoir

Responsable salle aux oeufs

Responsable incubation éclosion pouvant effectuer les opérations de contrôle

Responsable des opérations d'éclosion, de conditionnement, des expéditions de poussins, sexe (au cloaque)

## PRE-REQUIS

Aucun

## DIFFERENTES VOIES D'ACCES

Par bloc de compétences (les blocs de compétences peuvent être acquis indépendamment des autres)

Par la formation continue

Par validation des acquis de l'expérience

## CQP – Opérateur de couvoir

*Formation en contrat de professionnalisation, après un parcours de formation continue ou par expérience  
Code RNCP37806*

### BLOCS DE COMPETENCES ET MODALITES D'EVALUATION

La formation est basée sur 3 blocs de compétences

BLOCS DE COMPETENCES	MODULES DE FORMATION
<b>Mettre en œuvre les conditions d'hygiène et de biosécurité dans un couvoir</b>	Etudes de cas sur la mise en œuvre des conditions d'hygiène et de biosécurité
<b>Réaliser les opérations d'incubation des œufs à couver dans un couvoir</b>	Etudes de cas sur les opérations d'élevage et de soins
<b>Réaliser les opérations de reproduction d'éclosion et de sélection</b>	Etudes de cas sur les opérations de reproduction

### FINANCEMENTS MOBILISABLES

- Contrat de professionnalisation
- CPF
- Plan de développement des compétences
- Préparation opérationnelle à l'emploi (POE) individuelle ou collective

### MODALITES DE PARTICIPATION

**MODALITÉS D'ACCÈS** Dossier d'inscription

**DÉLAIS D'ACCÈS** 1 mois

**DATES DE FORMATION** [Nous consulter](#)

**COUT STAGIAIRE** [Nous consulter](#)

### INDICATEURS DE RESULTATS

**Taux d'insertion global à 6 mois** 100 %\*

**Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois** 100 %

**Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans** 78 %

\* Chiffres promotion 2021

## 2. FORMATIONS TECHNIQUES

ELEVAGE

# L'élevage de la poulette et pondeuse

## D'œufs de consommation

### OBJECTIFS

Être capable de choisir les techniques adaptées aux objectifs et contraintes de production d'œufs de consommation

### PROGRAMME

#### **Le bâtiment, les paramètres d'ambiance, la gestion de la ventilation**

#### **Les principales maladies et types de vaccination**

#### **L'élevage de la poulette**

- Types d'élevage
- Conduites d'élevage
- Contrôle de la maturité sexuelle
- Programmes alimentaires et lumineux
- Exigences bioclimatiques des poulettes
- Travaux d'élevage, interventions

#### **L'élevage de la poule pondeuse alternative (volière et sol)**

- Objectifs de production
- Différents modes de production (sol, volière, bio)
- Conduites d'élevage
- Travaux d'élevage
- Exigences bioclimatiques des volailles adultes

#### **Qualité de l'œuf de consommation**

#### **Prophylaxie sanitaire et médicale**

- Barrières sanitaires
- Biosécurité

→ Les programmes de formation sont modulables : les stagiaires peuvent suivre uniquement les modules correspondant à leurs besoins, leur parcours et à leur niveau d'expérience

### PUBLIC

- Aviculteurs
- Conseillers avicoles
- Salariés d'élevage
- Commerciaux

# L'élevage de la poulette et pondeuse

## D'œufs de consommation

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Support(s) de formation

Approche théorique (diaporamas, échanges)

Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés, visites d'élevages de poules pondeuses, TP boitiers, examen nécropsique d'une poule pondeuse, plan de biosécurité)

Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

### MODALITES DE PARTICIPATION

#### € FRAIS PEDAGOGIQUES

*Financement personnel :*

**600 € HT soit 720 € TTC (par personne)**

*Financement employeur, France Travail, VIVEA :*

**750 € HT soit 900 € TTC (par personne)**

#### FRAIS DE REPAS

**12,27 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)**



**15 au 19 juin 2026  
26 au 30 octobre 2026**



**5 jours (35 heures)**



AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)



Entre 5 et 15 participants

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation

#### PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

#### DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation sommative et informelle

#### DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

#### TAUX DE SATISFACTION

94 % (chiffres 2025)

#### TAUX DE RÉUSSITE

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTIONS**

# L'élevage de la volaille de chair

## OBJECTIFS

Acquérir les bases en termes de conduite d'élevage en volailles de chair.

## PROGRAMME

### **Le bâtiment, les paramètres d'ambiance, la gestion de la ventilation**

### **L'élevage du poulet et de la pintade de chair**

- Approche des différentes étapes de la conduite d'élevage de volailles de chair
- Suivi documentaire du lot

### **L'élevage de la dinde et du canard de chair**

- Approche des différentes étapes de la conduite d'élevage de volailles de chair
- Suivi documentaire du lot

### **Prophylaxie sanitaire et médicale**

- Barrières sanitaires
- Biosécurité

→ Les programmes de formation sont modulables : les stagiaires peuvent suivre uniquement les modules correspondant à leurs besoins, leur parcours et à leur niveau d'expérience

## PUBLIC

- Aviculteurs
- Conseillers avicoles
- Salariés d'élevage
- Commerciaux

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Support(s) de formation

Approche théorique (diaporamas, échanges)

Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés, examen nécropsique d'une volaille, TP hall, exercices de ventilation, manipulations de boîters, visites et diagnostics techniques en élevages, débriefing)

Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# L'élevage de la volaille de chair

## MODALITES DE PARTICIPATION

### FRAIS PEDAGOGIQUES

*Financement personnel :*

**600 € HT soit 720 € TTC (par personne)**

*Financement employeur, France Travail, VIVEA :*

**750 € HT soit 900 € TTC (par personne)**

### FRAIS DE REPAS

**12,27 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)**



**22 au 26 juin 2026**

**2 au 6 novembre 2026**



**5 jours (35 heures)**



AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)



**Entre 5 et 15 participants**

*NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation*

### PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation sommative et informelle

### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

### DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

### DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

### TAUX DE SATISFACTION

99 % (chiffres 2025)

### TAUX DE REUSSITE

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTIONS**

## **2. FORMATIONS TECHNIQUES**

**MODULES**

# Anatomie

## Physiologie des volailles

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

### OBJECTIFS

Développer les connaissances en biologie des volailles : identification des organes et comprendre les mécanismes physiologiques  
Initiation à l'examen nécropsique.

### PROGRAMME

#### Études des différents appareils et métabolismes

- Appareil locomoteur
- Appareil circulatoire
- Appareil digestif
- Appareil excréteur
- Appareil respiratoire
- Appareil reproducteur
- Système immunitaire
- Thermorégulation

#### Méthodologie des prélèvements et de l'acheminement d'organes

→ Les programmes de formation sont modulables : les stagiaires peuvent suivre uniquement les modules correspondant à leurs besoins, leur parcours et à leur niveau d'expérience

### PUBLIC

- Aviculteurs
- Salariés d'élevage
- Techniciens juniors
- Conseillers avicoles
- Commerciaux
- Vétérinaires

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Supports de formation

Approche théorique (diaporamas, échanges et discussion)

Approche pratique (manipulations de boîtiers, Travaux pratiques dans le hall technologique, visites et diagnostics techniques en élevages, débriefing)

Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# Anatomie

## Physiologie des volailles

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

### MODALITES DE PARTICIPATION

#### FRAIS PÉDAGOGIQUES

**€ 675 € HT soit 810 € TTC/pers (par personne)**

#### FRAIS DE REPAS

**12,27 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)**

#### Entre 5 et 15 participants

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation



**19 au 23 octobre 2026**



**4,5 jours (31,5 heures)**



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

#### PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

#### DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation sommative et informelle

#### DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

#### TAUX DE SATISFACTION

89 % (chiffres 2024)

#### TAUX DE RÉUSSITE

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTION**

# Conception des bâtiments avicoles

## Et les bases de la ventilation

### Module 1/2

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

#### OBJECTIFS

Acquérir les bases : de la conception à la gestion des bâtiments avicoles.

Savoir manipuler un boîtier de régulation

#### PROGRAMME

##### **Connaître les besoins des volailles de chair et savoir définir l'ambiance du bâtiment**

Exigences bioclimatiques des principales volailles

Paramètres d'ambiance à maîtriser, normes réglementaires

##### **Avoir des notions sur la conception des bâtiments**

Implantation, mise en œuvre, structure

Isolation, étanchéité

Aspects documentaires : permis de construire, autorisation d'exploiter,...

##### **Se familiariser avec les différents équipements et matériels, savoir manipuler et régler les équipements**

Matériels d'alimentation, matériels d'abreuvement

Equipements de chauffage, matériels d'éclairage

Equipements de ventilation

Récupérateurs de chaleur

##### **Connaître les différents types de bâtiment et les rénovations possibles**

Bâtiments statiques et dynamiques

Productions standard et alternatives

##### **Apprendre comment fonctionne la ventilation d'un bâtiment,**

Les bases en ventilation : notion de bilans thermique et hydrique

Principales règles de ventilation en bâtiments statiques et dynamiques – Schéma de ventilation

→ Les programmes de formation sont modulables : les stagiaires peuvent suivre uniquement les modules correspondant à leurs besoins, leur parcours et à leur niveau d'expérience

#### PUBLIC

- Aviculteurs
- Techniciens
- Commerciaux
- Salariés d'élevage
- Conseillers avicoles
- Vétérinaires

# Conception des bâtiments avicoles

## Et les bases de la ventilation

### Module 1/2

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Supports de formation

Approche théorique (diaporamas, échanges et discussion)

Approche pratique (manipulations de boîtiers, Travaux pratiques dans le hall technologique, visites et diagnostics techniques en élevages, débriefing)

Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

### MODALITES DE PARTICIPATION

#### **FRAIS PÉDAGOGIQUES**

**€ 750 € HT soit 900 € TTC (par personne)**

#### **FRAIS DE REPAS**

**12,27 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)**

#### **Entre 5 et 15 participants**

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation



**30 novembre au 4 décembre 2026**



**5 jours (35 heures)**



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

#### **PRÉREQUIS**

Maîtrise de la langue française

#### **MODALITÉS D'ACCÈS**

Bulletin d'inscription / devis

#### **DÉLAIS D'ACCÈS**

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

#### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Evaluation sommative et informelle

#### **DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION**

Attestation de fin de formation

#### **TAUX DE SATISFACTION**

89 % (chiffres 2025)

#### **TAUX DE REUSSITE**

100 % (chiffres 2024)



**INSCRIPTION**

# Gestion et maîtrise de la ventilation

## En bâtiment avicole

### Module 2/2

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

#### OBJECTIFS

Maitriser les grands types de ventilation

Acquérir les bases : de la conception à la gestion des bâtiments de volailles de chair

#### PROGRAMME

##### Connaître les principaux réglages du boîtier de régulation

- ✓ Manipulation d'un boîtier et exercices pratiques de ventilation

##### Ventilation longitudinale – Les grands principes

##### La ventilation progressive (intérêt, matériel)

**Diagnostic d'un bâtiment dynamique** (contrôle de débit, tarage des sondes, contrôle du circuit d'air, Manipulation des appareils de mesures (anémomètre, pompe Draeger, thermo-hygromètre, fumigène)

##### Synthèse sur Les réglages des Bâtiments statiques et dynamiques

- ✓ Débit d'air
- ✓ % d'ouvertures des entrées et sorties d'air
- ✓ Dépression
- ✓ Décalages, Plages, alarmes, sécurité froides, chauffage

→ Les programmes de formation sont modulables : les stagiaires peuvent suivre uniquement les modules correspondant à leurs besoins, leur parcours et à leur niveau d'expérience

#### PUBLIC

- |                      |                        |                |
|----------------------|------------------------|----------------|
| ▪ Aviculteurs        | ▪ Techniciens          | ▪ Commerciaux  |
| ▪ Salariés d'élevage | ▪ Conseillers avicoles | ▪ Vétérinaires |

# Gestion et maîtrise de la ventilation

## En bâtiment avicole

### Module 2/2

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

#### MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Supports de formation

Approche théorique (diaporamas, échanges et discussion)

Approche pratique (manipulations de boîtiers, Travaux pratiques dans le hall technologique, visites et diagnostics techniques en élevages, débriefing)

Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

#### MODALITES D'INSCRIPTION

<b>FRAIS PÉDAGOGIQUES</b>	<b>750 € HT soit 900 € TTC (par personne)</b>
<b>FRAIS DE REPAS</b>	<b>12,27 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)</b>

 Entre 5 et 15 participants

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation



**Janvier 2027 (nous consulter)**



**5 jours (35 heures)**



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

#### PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

#### DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation sommative et informelle

#### DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

#### TAUX DE SATISFACTION

90 % (chiffres 2025)

#### TAUX DE REUSSITE

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTION**

# Economie avicole - Gestion

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

## OBJECTIFS

Comprendre l'organisation technico-économique de la filière avicole et les enjeux qui en découlent.

## PROGRAMME

### ECONOMIE AVICOLE

- Les marchés (mondial, européen et national)
- La filière, les structures, les acteurs
- La production
- Le commerce international
- La consommation
- L'OMC, la PAC, l'enquête avicole grand ouest

### GESTION

- Définition
- Approche de la situation financière – diagnostic
- Outils de gestion
- Critères d'analyse
- Rentabilité d'un projet – prévisions
- Capacité de remboursement
- Analyse du risque financier
- Calcul et analyse des résultats technico-économiques d'élevages
- Exercices

→ Les programmes de formation sont modulables : les stagiaires peuvent suivre uniquement les modules correspondant à leurs besoins, leur parcours et à leur niveau d'expérience

## PUBLIC

- Aviculteurs
- Techniciens
- Commerciaux
- Salariés d'élevage
- Conseillers avicoles
- Vétérinaires

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (exercices de gestion)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# Economie avicole - Gestion

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

## MODALITES DE PARTICIPATION

### FRAIS PÉDAGOGIQUES

**€ 600 € HT soit 720 € TTC (par personne)**

### FRAIS DE REPAS

**12,27 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)**

### Entre 5 et 15 participants

*NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation*



**13 au 16 octobre 2026**



**4 jours (27 heures)**



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

## PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

Bases techniques en productions animales  
(expériences terrain ou diplôme agricole)

## MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

## DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation sommative et informelle

## DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

## TAUX DE SATISFACTION

84 % (chiffres 2025)

## TAUX DE REUSSITE

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTION**

# Nutrition Des volailles

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

## OBJECTIFS

Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques pour optimiser l'alimentation des volailles

## PROGRAMME

### Généralités

- Energie
- Protides
- Glucides
- Lipides
- Minéraux
- Vitamines

### Les matières premières

- Grains et sous-produits
- Tourteaux
- Autres matières premières

### Contrôle qualité et fabrication des aliments

### L'alimentation spécifique des volailles

### Toxicologie des aliments

### Formulation des aliments

### Application terrain

→ Les programmes de formation sont modulables : les stagiaires peuvent suivre uniquement les modules correspondant à leurs besoins, leur parcours et à leur niveau d'expérience

## PUBLIC

- Aviculteurs
- Techniciens juniors
- Commerciaux
- Salariés d'élevage
- Conseillers avicoles
- Vétérinaires juniors

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Support(s) de formation

Approche théorique (diaporamas, échanges)

Approche pratique (discussion sur les pathologies terrain actuelles rencontrées)

Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# Nutrition des volailles

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

## MODALITES DE PARTICIPATION

### **FRAIS PÉDAGOGIQUES**

**750 € HT soit 900 € TTC (par personne)**

### **FRAIS DE REPAS**

**12,27 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)**

### **Entre 5 et 15 participants**

*NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation*

### **PRÉREQUIS**

Maîtrise de la langue française

### **MODALITÉS D'ACCÈS**

Bulletin d'inscription / devis

### **DÉLAIS D'ACCÈS**

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé



**26 au 30 octobre 2026**



**5 jours (35 heures)**



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Evaluation sommative et informelle

### **DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION**

Attestation de fin de formation

### **TAUX DE SATISFACTION**

90 % (chiffres 2025)

### **TAUX DE REUSSITE**

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTION**

# Couvoir - Reproduction et incubation

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

## OBJECTIFS

Faire le point sur les techniques d'élevage des reproducteurs : poulet, dinde, canard et connaître les grands principes de l'incubation artificielle.

## PROGRAMME

### MODULE 1

- **L'accouvage**

Fonctionnement d'un couvoir

L'incubation, le transfert et l'éclosion

Qualité des poussins

Embryologie

### MODULE 2

- **Les principes de reproduction et Insémination Animale**

- **Conduite d'élevage futurs reproducteurs et reproducteurs poulets et pondeuses**

Etude des installations et des normes d'élevage

Contrôle de la maturité sexuelle

Programmes alimentaires

Programmes de prophylaxie

Conduite de la reproduction

Etude des courbes de production

### MODULE 3

- **Conduite d'élevage futurs reproducteurs et reproducteurs dindes**

### MODULE 4

- **Conduite d'élevage futurs reproducteurs et reproducteurs canards**

## PUBLIC

- Aviculteurs

- Salariés d'élevage

- Techniciens

- Conseillers avicoles

- Commerciaux

- Vétérinaires

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Support(s) de formation

Approche théorique (diaporamas, échanges)

Approche pratique (discussion sur les pathologies terrain actuelles rencontrées)

Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# Couvoir - Reproduction et incubation

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

## MODALITES DE PARTICIPATION

### FORMULE COMPLÈTE

**1 275 € HT soit 1 530 € TTC/pers**  
**9 jours (63 heures)**

### MODULE 1

**€ 675 € HT soit 810 € TTC/pers**

### MODULE 2

**375 € HT soit 450 € TTC/pers**

### MODULE 3

**225 € HT soit 270 € TTC/pers**

### MODULE 4

**90 € HT soit 108 € TTC/pers**

### Frais de repas

**12,27 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)**

### Entre 1 et 10 participants

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation

### PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française  
 Bases techniques en productions animales  
 (expériences terrain ou diplôme agricole)

### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

### DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé



### MODULE 1

**Janvier 2027 (nous consulter)**  
**4,5 jours (31h30)**

### MODULE 2

**Janvier 2027 (nous consulter)**  
**2,5 jours (17h30)**

### MODULE 3

**Janvier 2027 (nous consulter)**  
**2,5 jours (17h30)**

### MODULE 4

**Janvier 2027 (nous consulter)**  
**0,5 jour (3h30)**



Avipôle Formation, Ploufragan (22)

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation sommative et informelle

### DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

### TAUX DE SATISFACTION

95 % (chiffres 2024)

### TAUX DE RÉUSSITE

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTION**

# Pathologies spécifiques du canard gras et maigre

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

## OBJECTIFS

Etre capable d'appréhender et d'identifier la nature d'un problème pathologique en élevage de canard; de mettre en œuvre des actions correctives appropriées et de prévenir l'apparition des maladies

## PROGRAMME

### Généralités

Rappels des principales caractéristiques et propriétés des agents pathogènes  
L'immunité et le système immunitaire des oiseaux

### Pathologie spécifique du canard

- × Présentation des grands syndromes et dominantes pathologiques, des maladies légalement contagieuses et de l'actualité pathologique (Etiologie & épidémiologie : contamination et stratégie, la prophylaxie sanitaire et médicale, le raisonnement du traitement thérapeutique) :
  - Les maladies virales
  - Les maladies bactériennes
  - Les maladies parasitaires
  - Les maladies liées à la nutrition

## PUBLIC

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aviculteurs</li> <li>▪ Salariés d'élevage</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Techniciens</li> <li>▪ Conseillers avicoles</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commerciaux</li> <li>▪ Vétérinaires</li> </ul> |
|---|---|---|

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur  
Support(s) de formation  
Approche théorique (diaporamas, échanges)  
Approche pratique (discussion sur les pathologies terrain actuelles rencontrées)  
Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# Pathologies spécifiques du canard gras et maigre

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

## MODALITES DE PARTICIPATION

### **FRAIS PÉDAGOGIQUES**

**200 € HT soit 240 € TTC (par personne)**

### **Entre 5 et 15 participants**

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation



**Mardi 12 mai 2026 matin**



**3h30**



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

### **PRÉREQUIS**

Maîtrise de la langue française

Bases techniques en productions animales (expériences terrain ou diplôme agricole)

Bases d'anatomie/biologie

### **MODALITÉS D'ACCÈS**

Bulletin d'inscription / devis

### **DÉLAIS D'ACCÈS**

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Evaluation sommative et informelle

### **DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION**

Attestation de fin de formation

### **TAUX DE SATISFACTION**

79 % (chiffres 2024)

### **TAUX DE REUSSITE**

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTION**

# Pathologies spécifiques du poulet de chair

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

## OBJECTIFS

Être capable d'appréhender et d'identifier la nature d'un problème pathologique en élevage de canard; de mettre en œuvre des actions correctives appropriées et de prévenir l'apparition des maladies

## PROGRAMME

### Généralités

Rappels des principales caractéristiques et propriétés des agents pathogènes  
L'immunité et le système immunitaire des oiseaux

### Pathologie spécifique du poulet de chair

Présentation des grands syndromes et dominantes pathologiques, des maladies légalement contagieuses et de l'actualité pathologique (Etiologie & épidémiologie : contamination et stratégie, prophylaxies sanitaires et médicales, le raisonnement du traitement thérapeutique) :

- Les maladies virales
- Les maladies bactériennes
- Les maladies parasitaires
- Les maladies liées à la nutrition

## PUBLIC

- |                      |                        |                |
|----------------------|------------------------|----------------|
| ▪ Aviculteurs        | ▪ Techniciens          | ▪ Commerciaux  |
| ▪ Salariés d'élevage | ▪ Conseillers avicoles | ▪ Vétérinaires |

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur  
Support(s) de formation  
Approche théorique (diaporamas, échanges)  
Approche pratique (discussion sur les pathologies terrain actuelles rencontrées)  
Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# Pathologies spécifiques du poulet de chair

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

## MODALITES DE PARTICIPATION

### **FRAIS PÉDAGOGIQUES**

**200 € HT soit 240 € TTC (par personne)**

### Entre 5 et 15 participants

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation



**Lundi 11 mai 2026 matin**



**3h30**



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

## PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française  
Bases techniques en productions animales (expériences terrain ou diplôme agricole)  
Bases d'anatomie/biologie

## MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

## DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation sommative et informelle

## DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

## TAUX DE SATISFACTION

100 % (chiffres 2024)

## TAUX DE REUSSITE

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTION**

# Pathologies spécifiques de la dinde

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

## OBJECTIFS

Être capable d'appréhender et d'identifier la nature d'un problème pathologique en élevage de la dinde, de mettre en œuvre des actions correctives appropriées et de prévenir l'apparition des maladies.

## PROGRAMME

### Généralités

Rappels des principales caractéristiques et propriétés des agents pathogènes  
L'immunité et le système immunitaire des oiseaux

### Pathologie spécifique de la dinde

Présentation des grands syndromes et dominantes pathologiques, des maladies également contagieuses et de l'actualité pathologique (Etiologie & Epidémiologie : contamination et stratégie, la prophylaxie sanitaire et médicale, le raisonnement du traitement thérapeutique) :

- Les maladies virales
- Les maladies bactériennes
- Les maladies parasitaires
- Les maladies liées à la nutrition

## PUBLIC

- |                      |                        |                |
|----------------------|------------------------|----------------|
| ▪ Aviculteurs        | ▪ Techniciens          | ▪ Commerciaux  |
| ▪ Salariés d'élevage | ▪ Conseillers avicoles | ▪ Vétérinaires |

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur  
Support(s) de formation  
Approche théorique (diaporamas, échanges)  
Approche pratique (discussion sur les pathologies terrain actuelles rencontrées)  
Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# Pathologies spécifiques de la dinde

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

## MODALITES DE PARTICIPATION

### FRAIS PÉDAGOGIQUES

**200 € HT soit 240 € TTC (par personne)**



**Lundi 11 mai 2026 après-midi**



**3h30**

### Entre 5 et 15 participants

*NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation*



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

## PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

Bases techniques en productions animales  
(expériences terrain ou diplôme agricole)

Bases d'anatomie/biologie

## MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

## DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation sommative et informelle

## DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

## TAUX DE SATISFACTION

87 % (chiffres 2024)

## TAUX DE REUSSITE

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTION**

# Pathologies spécifiques de la pintade

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

## OBJECTIFS

Etre capable d'appréhender et d'identifier la nature d'un problème pathologique en élevage de la pintade, de mettre en œuvre des actions correctives appropriées et de prévenir l'apparition des maladies.

## PROGRAMME

### Généralités

Rappels des principales caractéristiques et propriétés des agents pathogènes  
L'immunité et le système immunitaire des oiseaux

### Pathologie spécifique de la pintade

Présentation des grands syndromes et dominantes pathologiques, des maladies légalement contagieuses et de l'actualité pathologique (Etiologie & Epidémiologie : contamination et stratégie, la prophylaxie sanitaire et médicale, le raisonnement du traitement thérapeutique) :

- Les maladies virales
- Les maladies bactériennes
- Les maladies parasitaires
- Les maladies liées à la nutrition

## PUBLIC

- |                      |                        |                |
|----------------------|------------------------|----------------|
| ▪ Aviculteurs        | ▪ Techniciens          | ▪ Commerciaux  |
| ▪ Salariés d'élevage | ▪ Conseillers avicoles | ▪ Vétérinaires |

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur  
Support(s) de formation  
Approche théorique (diaporamas, échanges)  
Approche pratique (discussion sur les pathologies terrain actuelles rencontrées)  
Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# Pathologies spécifiques de la pintade

\* Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicoles

## MODALITES DE PARTICIPATION

### FRAIS PÉDAGOGIQUES

**200 € HT soit 240 € TTC (par personne)**



**Mardi 12 mai 2026 après-midi**



**3h30**



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

### Entre 5 et 15 participants

*NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation*

## PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

Bases techniques en productions animales  
(expériences terrain ou diplôme agricole)  
Bases d'anatomie/biologie

## MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

## DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation sommative et informelle

## DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

## TAUX DE SATISFACTION

79 % (chiffres 2024)

## TAUX DE REUSSITE

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTION**

## **2. FORMATIONS TECHNIQUES**

**QUALITE - HYGIENE**

# Maitrise sanitaire en centre de conditionnement d'œufs de consommation

## OBJECTIFS

Compléter les connaissances en matière d'hygiène et améliorer l'efficacité de la décontamination du centre de conditionnement. Etre capable d'identifier les pratiques positives

## PROGRAMME

**Objectifs du centre de conditionnement**

**Attentes et exigences du consommateur**

**Définitions des normes de qualité des œufs**

**Différentes étapes du centre de conditionnement**

**Réglementation et classification des œufs**

**Etiquetage, distribution et commercialisation**

**Maîtrise des risques sanitaires**

**HACCP - Mise en place d'un tableau de points de contrôle**

**Registre d'élevage - Gestion documentaire – Traçabilité**

**Respect des mesures de sécurité et d'environnement**

## PUBLIC

- Aviculteurs
- Futurs aviculteurs
- Salariés avicoles

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Support(s) de formation

Approche théorique (diaporamas, échanges)

Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)

Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# Maitrise sanitaire en centre de conditionnement d'œufs de consommation

## MODALITES DE PARTICIPATION

### € FRAIS PÉDAGOGIQUES

**250 € HT soit 300 € TTC (par personne)**

### FRAIS DE REPAS

**12,27 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)**

### Entre 5 et 15 participants

*NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation*



**Nous consulter**



**1 jour (7 heures)**



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

### PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

### DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation sommative et informelle

### DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

### TAUX DE SATISFACTION

96 % (chiffres 2025)

### TAUX DE REUSSITE

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTION**

### **3. FORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**COUVOIR**

# Bien-Etre animal – Charte SNA

## OBJECTIFS

- Intégrer les exigences sur le Bien-être animal (recommandations et préconisations) en élevages de reproducteurs et en couvoir
- Apporter des éléments afin de sensibiliser le personnel aux exigences en terme de Bien-être animal
- Connaître les réglementations nationales et communautaires
- Connaître les bases scientifiques d'appréciation du Bien-être animal
- Définir les points critiques

## PROGRAMME

### Définition du Bien-être

- Historique de la problématique
- Les différents aspects du bien-être : les cinq libertés
- Les facteurs responsables du mal-être

### Connaissance de l'animal

- Qu'est-ce qu'un poussin, une volaille adulte ?
- Comment reconnaître le mal-être des volailles ?

### Approche du Bien-être au couvoir et en élevages de reproducteurs

- Les facteurs d'ambiance
- Les manipulations
- L'euthanasie : définition, matériels et méthodes adaptées
- La gestion du quotidien
- La gestion des imprévus

### Rôle du référent

## PUBLIC

Personnel travaillant au contact des volailles vivantes

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussions
- Exposé et échanges avec les stagiaires autour d'un support powerpoint illustré
- Support papier

# Bien-être animal – Charte SNA

## MODALITES DE PARTICIPATION

### FRAIS PÉDAGOGIQUES

**€ 600 € HT soit 720 € TTC (par personne)**

### FRAIS DE REPAS

**12,27 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)**

### Entre 5 et 15 participants

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation



**Nous consulter**



**1 jour (7 heures)**



AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)

## PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

Bases techniques en productions animales  
(expériences terrain ou diplôme agricole)

Bases d'anatomie/biologie

## MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

## DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation sommative et informelle

## DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

## TAUX DE SATISFACTION

100 % (chiffres 2021)

## TAUX DE RÉUSSITE

100 % (chiffres 2021)



### **3. FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**ELEVAGE**

# Référent Bien-être en élevages de volailles

## OBJECTIFS

- Connaître la réglementation relative à la protection des animaux
- Connaître la définition et les indicateurs d'appréciation du bien-être animal
- Définir les points critiques au niveau de l'élevage des volailles et apprendre à maîtriser les points essentiels
- Être capable d'appréhender les problèmes de Bien-être liés à l'environnement de l'élevage et d'apporter des mesures correctives
- Savoir effectuer les enregistrements nécessaires
- Être capable de prévenir les risques sanitaires

## PROGRAMME

### CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Référence, champ d'application et obligations
- Le parcours de formation

### RAPPELS : NOTION DE BIEN-ETRE ANIMAL

- Genèse et historique de la problématique
- Les différents aspects du bien-être : les cinq libertés
- Responsabilités du référent Bien-être

### CRITERES D'APPRECIATION DU BIEN-ETRE EN ELEVAGE – CONNAISSANCE DE LA VOLAILLE

- Qu'est qu'un poussin ?
- Qu'est-ce qu'une volaille adulte ?
- Comment reconnaître le bien-être d'une volaille ?
- Indicateurs de Bien-être

### LE BIEN-ETRE ANIMAL EN ELEVAGE : LES ELEMENTS A MAITRISER DANS L'ENVIRONNEMENT DE L'ELEVAGE

- Les conditions d'élevage :
  - ✓ Abreuvement et alimentation,
  - ✓ Maîtrise de l'ambiance (T°, hygrométrie, vitesses d'air, CO<sub>2</sub>, CO, NH<sub>3</sub>)
  - ✓ Gestion de la litière (aspects qualitatif et quantitatif)
  - ✓ Lumière : programme lumineux, intensité lumineuse
  - ✓ Bruit
- Les inspections d'élevage
- Les manipulations, ramassage et transport
- Les mesures de biosécurité (notion de prophylaxie sanitaire et de barrières sanitaires)
- La tenue de registres et documentation

### CONCLUSION ET SYNTHESE

# Référent Bien-être en élevages de volailles

## PUBLIC

Cette réglementation s'applique aux élevages de volailles quelque soient l'espèce, la production (reproducteurs, pondeuses, chair) et la taille de l'élevage

Tous les éleveurs n'ayant pas de BTS PA, BTS ACSE, Bac pro CGEA, BPREA

Les éleveurs ayant eu leur diplôme agricole (cité ci-dessus) avant 2015. Les autres doivent effectuer le parcours en totalité dans les 7 ans qui suivent l'année d'obtention.

Les éleveurs de poulets de chair ayant passé le CPIEPC après le 1er janvier 2018. Ils devront néanmoins suivre le module distanciel de 2h au cours des 18 mois qui suit leur désignation comme référent

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Diaporama associant approche théorique, méthode pédagogique et discussion (situations rencontrées, problèmes posés...etc.)

Synthèse en fin de formation : bilan et discussions

## MODALITES DE PARTICIPATION

<b>€</b>	<b>FRAIS PÉDAGOGIQUES</b> <b>250 € HT soit 300 € TTC (par personne)</b>
	<b>FRAIS DE REPAS</b> <b>12,27 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)</b>
	Entre 5 et 15 participants <i>NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation</i>



**Mardi 14 avril 2026**



**1 jour (7 heures)**



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

## PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

## MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

## DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation écrite sous forme de QCM

## DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

## TAUX DE SATISFACTION

97 % (chiffres 2025)

## TAUX DE RÉUSSITE

100 % (chiffres 2025)

**INSCRIPTION**

# Gestion du Bien-être animal en élevage de poulets de chair - CPIEPC

## OBJECTIFS

Acquérir le certificat professionnel individuel d'éleveur de poulets de chair (CPIEPC) relatif aux dispositions de l'arrêté du 28 juin 2010 établissant les normes minimales relatives à la protection des poulets destinés à la production de viande.

## PROGRAMME

- **Définition du Bien-être**
  - Genèse et historique de la problématique
  - Les différents aspects du bien-être : les cinq libertés
  - Les facteurs responsables du mal-être
- **Aspect réglementaire du Bien-être animal**
  - Evolution de la demande sociétale et évolution de la réglementation
  - Sanctions encourues
  - Connaissances de l'animal
- **Importance de la prise en compte du Bien-être animal**
  - Conséquences et incidences économiques des mortalités en élevage, des saisies et critères post-mortem d'évaluation à l'abattoir du bien-être animal à l'élevage
- **Le Bien-être animal en élevage : présentation des conditions à respecter pour garantir les 5 libertés, ainsi que des indicateurs et des mesures correctives en relation avec la directive 2007/43/CE.**
  - Les conditions d'élevage
  - Les inspections d'élevage, soins et mise à mort d'urgence
  - Les manipulations, ramassage et transport
  - Les mesures de biosécurité (notion de prophylaxie sanitaire et de barrières sanitaires)
  - La tenue de registres et la documentation prévue par la Directive.
- **Conclusion**
  - Synthèse rapide des exigences de la Directive pour accéder aux différents seuils de densité prévus par la Directive (39 – 42 kg/m<sup>2</sup>)

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# Gestion du Bien-être animal en élevage de poulets de chair - CPIEPC

## PUBLIC

Aviculteurs, référents Bien-être animal

## MODALITES DE PARTICIPATION

### FRAIS PÉDAGOGIQUES

**250 € HT soit 300 € TTC (par personne)**

### FRAIS DE REPAS

**12,27 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)**

### Entre 5 et 15 participants

*NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation*



**Mercredi 8 avril 2026**



**1 jour (7 heures)**



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

### PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

### DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation écrite sous forme de QCM

### DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

### TAUX DE SATISFACTION

93 % (chiffres 2025)

### TAUX DE RÉUSSITE

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTION**

### **3. FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**TRANSPORT**

# Convoyage d'animaux vivants – Volailles

## Certificat de Compétences de Conducteurs et des Convoyeurs (CCCC)

### OBJECTIFS

Acquérir le Certificat de Compétence des conducteurs et des convoyeurs (CCCC) de volailles vivantes relatif à la réglementation sur la protection animale (loi n°99-5 du 6 janvier 1999 et du Règlement CE N°1/2005).

Permettre aux convoyeurs de volailles vivantes d'exercer le transport en respectant la réglementation en termes de protection animale et de santé animale ; acquérir un certificat requis pour justifier de l'exercice de la fonction de convoyeur de volailles vivantes.

- Connaître la réglementation relative à la protection des animaux.
- Connaître les indicateurs d'appréciation du bien-être animal.
- Être capable de prévenir les risques sanitaires.
- Définir les points critiques au niveau du poste de travail
- Être capable d'organiser et réaliser les principales manipulations et interventions sur les volailles.

### PUBLIC

Personnes pouvant être amenées à **transporter des volailles \* vivantes par route, sur plus de 65 km et dans le cadre d'une activité économique**.

*\*On entend par "volailles", les volailles domestiques et les oiseaux d'espèces non domestiques qui sont élevés en captivité en vue de la production de viande ou d'oeufs, ou de la fourniture de gibier de repeuplement.*

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Diaporamas alliant approche théorique, méthode pédagogique et discussion (situations rencontrées, problèmes posés...etc.)

Support pour l'évaluation des stagiaires : Tablettes

La formation tient compte des différentes entreprises intervenant dans la filière

- au niveau du couvoir : volailles d'un jour
- au niveau du transfert
- au niveau de l'abattoir : volailles de réforme, de chair à l'aide des différents systèmes de chargement et de déchargement

# Convoyage d'animaux vivants – Volailles

Certificat de Compétences de Conducteurs et des Convoyeurs (CCCC)

## PROGRAMME

### Réglementation relative à la protection et à la santé animale en cours de transport

- Introduction
- Historique et définition du bien-être
- Contexte réglementaire et sanctions pénales

### Règlementation en vigueur et conditions générales liées au transport d'animaux

#### Le transport des poussins

- Connaissance de l'animal
- Les paramètres d'ambiance à maîtriser
- Chargement
- Durée de transport
- Densité de transport
- Conditions de transport et qualité de la conduite
- Déchargement
- Euthanasie

#### Le transport des adultes

- Connaissance de l'animal
- Les paramètres d'ambiance à maîtriser
- Chargement
- Durée de transport
- Densité de transport
- Conditions de transport et qualité de la conduite
- Déchargement
- Euthanasie

### L'impact du transport sur la qualité de la viande

### Organisation du travail et gestion documentaire

### Les risques sanitaires et leur maîtrise

Evaluation des participants : 30 minutes par convoyeur

# Convoyage d'animaux vivants – Volailles

Certificat de Compétences de Conducteurs et des Convoyeurs (CCCC)

## MODALITES DE PARTICIPATION

### FRAIS PÉDAGOGIQUES

**520 € HT soit 624 € TTC (par personne)**



### FRAIS DE REPAS

**12,27 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)**



### Entre 5 et 15 participants

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation

**Mercredi 10 et jeudi 11 juin 2026**

**Mercredi 7 et jeudi 8 octobre 2026**

**Jeudi 12 et vendredi 13 novembre 2026**

**Mercredi 16 et jeudi 17 décembre 2026**



**2 jours (14 heures)**



AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)

## PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

## MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

## DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation présentée sous la forme de QCM sur ordinateur (site du ministère) portant sur des aspects fondamentaux de la réglementation et du bien-être animal (physiologie, comportements...) inhérents au métier de convoyeur

## DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

## TAUX DE SATISFACTION

97 % (chiffres 2024)

## TAUX DE REUSSITE

100 % (chiffres 2024)

## FINANCEMENT CPF :

[Certificat de compétence professionnelle des conducteurs et des convoyeurs](#)

**CODE : RS5549**

**CERTIFICATEUR : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE**

**DATE D'ENREGISTREMENT : 01.01.2022**



**INSCRIPTION**

# Convoyage d'animaux vivants

## Volailles et Complément lapins

Certificat de Compétences de Conducteurs et des Convoyeurs (CCCC)

### OBJECTIFS

Permettre aux convoyeurs de lapins vivants d'exercer le transport en respectant la réglementation en termes de protection animale et de santé animale ; acquérir un certificat requis pour justifier de l'exercice de la fonction de convoyeur de lapins vivants

Connaître la réglementation relative à la protection des lapins en cours de transport.

Connaître les indicateurs d'appréciation du bien-être animal chez le lapin.

Définir les points critiques lors du transport d'animaux vivants

Être capable de prévenir les risques sanitaires.

### PUBLIC

Personnes pouvant être amenées à **transporter des volailles \* vivantes par route, sur plus de 65 km et dans le cadre d'une activité économique.**

*\*On entend par "volailles", les volailles domestiques et les oiseaux d'espèces non domestiques qui sont élevés en captivité en vue de la production de viande ou d'oeufs, ou de la fourniture de gibier de repeuplement.*

Personnes pouvant être amenées à véhiculer des lapins vivants et ayant suivi la formation « Convoyage d'animaux vivants – Volailles »

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Diaporama alliant approche théorique, méthode pédagogique et discussion (situations rencontrées, problèmes posés...etc.)

La formation tient compte des différentes entreprises intervenant dans la filière :

- au niveau des lapins d'un jour
- au niveau du transfert
- au niveau de l'abattoir : lapins de réforme, de chair à l'aide des différents systèmes de chargement et de déchargement

# Convoyage d'animaux vivants

## Volailles et Complément lapins

Certificat de Compétences de Conducteurs et des Convoyeurs (CCCC)

### PROGRAMME

#### VOLAILLE

##### Réglementation relative à la protection et à la santé animale en cours de transport

- Introduction
- Historique et définition du bien-être
- Contexte réglementaire et sanctions pénales

##### Réglementation en vigueur et conditions générales liées au transport d'animaux

##### Le transport des poussins

- Connaissance de l'animal
- Les paramètres d'ambiance à maîtriser
- Chargement
- Durée de transport
- Densité de transport
- Conditions de transport et qualité de la conduite
- Déchargement
- Euthanasie

##### Le transport des adultes

- Connaissance de l'animal
- Les paramètres d'ambiance à maîtriser
- Chargement
- Durée de transport
- Densité de transport
- Conditions de transport et qualité de la conduite
- Déchargement
- Euthanasie

##### L'impact du transport sur la qualité de la viande

##### Organisation du travail et gestion documentaire

##### Les risques sanitaires et leur maîtrise

##### Evaluation des participants

#### COMPLEMENT LAPINS

##### Rappels

- Réglementation transport
- Définition Bien-être
- Sanctions encourues

##### Le transport des lapereaux

- Connaissance de l'animal / le stress chez le lapereau
- Chargement
- Durée de transport
- Densité de transport
- Conditions de transport
- Qualité de la conduite
- Déchargement

##### Le transport des lapins adultes

- Connaissance de l'animal / le stress chez le lapin
- Chargement
- Durée de transport
- Densité de transport
- Conditions de transport
- Qualité de la conduite
- Déchargement

##### Synthèse

# Convoyage d'animaux vivants

## Volailles et Complément lapins

Certificat de Compétences de Conducteurs et des Convoyeurs (CCCC)

### MODALITES DE PARTICIPATION

#### FRAIS PÉDAGOGIQUES

**655 € HT soit 786 € TTC (par personne)**



#### FRAIS DE REPAS

**12,27 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)**



**Mercredi 10 et jeudi 11 juin 2026**

**Mercredi 7 et jeudi 8 octobre 2026**

**Jeudi 12 et vendredi 13 novembre 2026**

**Mercredi 16 et jeudi 17 décembre 2026**



**2 jours (17 heures)**



AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)

#### Entre 5 et 15 participants

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation

#### PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

#### DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation présentée sous la forme de QCM sur ordinateur (site du ministère) portant sur des aspects fondamentaux de la réglementation et du bien-être animal (physiologie, comportements...) inhérents au métier de convoyeur

#### DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

#### TAUX DE SATISFACTION

97 % (chiffres 2024)

#### TAUX DE REUSSITE

100 % (chiffres 2024)

#### FINANCEMENT CPF :

[Certificat de compétence professionnelle des conducteurs et des convoyeurs](#)

**CODE : RS5549**

**CERTIFICATEUR : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE**

**DATE D'ENREGISTREMENT : 01.01.2022**



**INSCRIPTION**

### **3. FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**ABATTOIR**

# Gestion du Bien-être animal lors de leur mise à mort

## OPERATEUR - Volailles

### OBJECTIFS

Acquérir le certificat de compétences relatif aux dispositions de l'arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux conditions de délivrance du certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort

### PROGRAMME

#### **Notion de Bien-être animal, contexte réglementaire et législatif**

- Définition du Bien-être
- Aspects réglementaires du Bien-être animal
- Connaissances de l'animal
- Rôle du Responsable Protection Animale

#### **Manipulations et soins : réglementation et préconisations**

- Manipulation, déchargement et attente des animaux avant l'abattage
- Manipulation des animaux lors de l'accrochage

#### **Mise à mort : réglementation et préconisations**

- Techniques d'étourdissement
- Etourdissement électrique : obligations et aspects pratiques
- Etourdissement gazeux : obligations et aspects pratiques
- Autres méthodes d'étourdissement : obligations et aspects pratiques
- Saignée
- Cas d'un abattage sans étourdissement préalable (soumis à dérogation)

### PUBLIC

Personnel travaillant au contact des volailles vivantes ou lagomorphes vivants pouvant occuper tous les postes suivants : Opérateurs de déchargement, Accrochage, Saignée

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Echange sous forme de questions/réponses sur les procédures, les contrôles
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# Gestion du Bien-être animal lors de leur mise à mort

## OPERATEUR - Volailles

### MODALITES DE PARTICIPATION

#### FRAIS PÉDAGOGIQUES

**€ 250 € HT soit 300 € TTC (par personne)**



**Mardi 31 mars 2026**

**Mercredi 20 mai 2026**

**Mardi 8 septembre 2026**

**Mercredi 28 octobre 2026**

**Vendredi 18 décembre 2026**

#### FRAIS DE REPAS

**12,27 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)**



**1 jour (7 heures)**

#### Entre 5 et 15 participants

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

#### PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

#### DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

#### DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation écrite sous forme de QCM qui se déroule sur ordinateur (site du ministère)

Sous forme de questionnaire à choix multiple (QCM)

Comporte au moins 2 modules d'évaluation, soit 30 questions, 10 questions sont ajoutées par modules supplémentaires soit un maximum de 40 questions

A la fin de l'épreuve, une correction automatisée permet de statuer sur l'obtention ou non du certificat de compétence

#### TAUX DE SATISFACTION

99 % (chiffres 2025)

#### TAUX DE REUSSITE

100 % (chiffres 2025)

#### FINANCEMENT CPF :

Certificat de compétence pour la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort – OPERATEUR et RPA

**CODE : RS5647**

**CERTIFICATEUR : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE**

**DATE D'ENREGISTREMENT : 01.01.2022**



**INSCRIPTION**

# Gestion du Bien-être animal lors de leur mise à mort

## OPERATEUR - Volailles et complément lagomorphes

### OBJECTIFS

Acquérir le certificat de compétences relatif aux dispositions de l'arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux conditions de délivrance du certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort

### PUBLIC

Personnel travaillant au contact des volailles vivantes ou lagomorphes vivants pouvant occuper tous les postes suivants : Opérateurs de déchargement, Accrochage, Saignée

### PROGRAMME

#### PROGRAMME VOLAILLE

##### Notion de Bien-être animal, contexte réglementaire et législatif

Définition du Bien-être

Aspects réglementaires du Bien-être animal

Connaissances de l'animal

Rôle du Responsable Protection Animale

##### Manipulations et soins : réglementation et préconisations

Manipulation, déchargement et attente des

animaux avant l'abattage

Manipulation des animaux lors de l'accrochage

##### Mise à mort : réglementation et préconisations

Techniques d'étourdissement

Etourdissement électrique : obligations et aspects pratiques

Etourdissement gazeux : obligations et aspects pratiques

Autres méthodes d'étourdissement : obligations et aspects pratiques

Saignée

Cas d'un abattage sans étourdissement préalable (soumis à dérogation)

#### Evaluation des participants

# Gestion du Bien-être animal lors de leur mise à mort

## OPERATEUR - Volailles et complément lagomorphes

### PROGRAMME

#### PROGRAMME LAGOMORPHE

##### **Notion de Bien-être animal, contexte réglementaire et législatif**

Les particularités des lagomorphes

##### **Manipulations et soins : réglementation et préconisations**

Manipulation déchargeement et attente des animaux avant accrochage et l'abattage

Les particularités des lagomorphes

##### **Mise à mort : réglementation et préconisations**

Technique d'étourdissement

Type d'étourdissement

Etourdissement électrique : obligations et aspects pratiques

Autres méthodes d'étourdissement : obligations et aspects pratiques

La saignée:

Les particularités des lagomorphes

Cas d'un abattage sans étourdissement préalable (soumis à dérogation)

#### Evaluation des participants

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Support(s) de formation

Approche théorique (diaporamas, échanges)

Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)

Echange sous forme de questions/réponses sur les procédures, les contrôles

Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# Gestion du Bien-être animal lors de leur mise à mort

## OPERATEUR - Volailles et complément lagomorphes

### MODALITES DE PARTICIPATION

#### FRAIS PÉDAGOGIQUES

**385 € HT soit 462 € TTC (par personne)**



#### FRAIS DE REPAS

**11,82 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)**



#### Entre 5 et 15 participants

*NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation*

**Mardi 31 mars 2026**

**Mercredi 20 mai 2026**

**Mardi 8 septembre 2026**

**Mercredi 28 octobre 2026**

**Vendredi 18 décembre 2026**



**1 jour (10 heures)**



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Se déroule sur ordinateur (site du ministère)

Sous forme de questionnaire à choix multiple (QCM) Comporte au moins 2 modules d'évaluation, soit 30 questions, 10 questions sont ajoutées par modules supplémentaires soit un maximum de 40 questions

A la fin de l'épreuve, une correction automatisée permet de statuer sur l'obtention ou non du certificat de compétence

#### TAUX DE SATISFACTION

**99 % (chiffres 2025)**

#### TAUX DE REUSSITE

**100 % (Chiffres 2025)**

#### PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

#### DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

#### DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

#### FINANCEMENT CPF :

Certificat de compétence pour la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort – OPERATEUR et RPA

**CODE : RS5647**

**CERTIFICATEUR : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE**

**DATE D'ENREGISTREMENT : 01.01.2022**



**INSCRIPTION**

# Gestion du Bien-être animal lors de leur mise à mort

## ACCROCHEUR - Volailles

### OBJECTIFS

Acquérir le certificat de compétences relatif aux dispositions de l'arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux conditions de délivrance du certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort

### PROGRAMME

#### Notion de Bien-être animal, contexte réglementaire et législatif

Définition du Bien-être

Aspects réglementaires du Bien-être animal

Connaissances de l'animal

#### Manipulations et soins : réglementation et préconisations

Manipulation déchargement et attente des animaux avant l'abattage

Manipulation des animaux lors de l'accrochage

### PUBLIC

Personnel travaillant au contact des volailles vivantes ou lagomorphes vivants uniquement aux postes suivants : Quai de déchargement, Accrochage

N'effectuant pas la mise à mort des animaux, ni les réglages machine

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Support(s) de formation

Approche théorique (diaporamas, échanges)

Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)

Echange sous forme de questions/réponses sur les procédures, les contrôles

Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# Gestion du Bien-être animal lors de leur mise à mort

## ACCROCHEUR - Volailles

### MODALITÉS DE PARTICIPATION

**FRAIS PÉDAGOGIQUES**

**135 € HT soit 162 € TTC (par personne)**

Entre 5 et 15 participants

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation

**Mardi 31 mars 2026 (matin)  
Mercredi 20 mai 2026 (matin)  
Mardi 8 septembre 2026 (matin)  
Mercredi 28 octobre 2026 (matin)  
Vendredi 18 décembre 2026 (matin)**



**0,5 jour (4 heures)**



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

### PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

### DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

### DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des stagiaires sur tablettes informatiques, sur site du Ministère

Sous forme de questionnaire à choix multiple (QCM)

Comporte au moins 2 modules d'évaluation, soit 30 questions, 10 questions sont ajoutées par modules supplémentaires soit un maximum de 40 questions

A la fin de l'épreuve, une correction automatisée permet de statuer sur l'obtention ou non du certificat de compétence

### TAUX DE SATISFACTION

100 % (chiffres 2025)

### TAUX DE REUSSITE

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTION**

# Gestion du Bien-être animal en abattoir

## RPA – Responsable de la Protection Animale

### OBJECTIFS

Acquérir le certificat de compétence relatif aux dispositions de l'arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux conditions de délivrance du certificat de compétences concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort.

### PROGRAMME

#### **Notion de Bien-être animal, contexte réglementaire et législatif**

Bases éthiques de la protection animale, une demande sociétale

Définition du Bien-être

Aspects réglementaires du Bien-être animal

Connaissances de l'animal

Rôle du Responsable Protection Animale

#### **Manipulations et soins : réglementation et préconisations**

Manipulation, déchargeement et attente des animaux avant l'abattage

Manipulation des animaux lors de l'accrochage

#### **Mise à mort : réglementation et préconisations**

Techniques d'étourdissement

- Etourdissement électrique : obligations et aspects pratiques

- Etourdissement gazeux : obligations et aspects pratiques

- Autres méthodes d'étourdissement : obligations et aspects pratiques

Saignée

Cas d'un abattage sans étourdissement préalable (soumis à dérogation)

### PUBLIC

Personnes travaillant sur un site d'abattage de volailles ou lagomorphes abattant plus de 150 000 volailles par an.

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Support(s) de formation

Approche théorique (diaporamas, échanges)

Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)

Echange sous forme de questions/réponses sur les procédures, les contrôles

Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# Gestion du Bien-être animal en abattoir

## RPA – Responsable de la Protection Animale

### MODALITES DE PARTICIPATION

#### FRAIS PÉDAGOGIQUES

**550 € HT soit 660 € TTC (par personne)**

#### FRAIS DE REPAS

**12,27 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)**

#### Entre 5 et 15 participants

*NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation*

 **Mercredi 25 et jeudi 26 février 2026**  
**Mercredi 18 et jeudi 19 novembre 2026**



**2 jours (14 heures)**



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

#### PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

#### DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

#### DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation écrite sous forme de QCM qui se déroule sur tablettes informatiques ou sur ordinateur (site du ministère)

Comporte au moins 2 modules d'évaluation, soit 30 questions, 10 questions sont ajoutées par modules supplémentaires soit un maximum de 40 questions

A la fin de l'épreuve, une correction automatisée permet de statuer sur l'obtention ou non du certificat de compétence

#### TAUX DE SATISFACTION

98 % (chiffres 2025)

#### TAUX DE REUSSITE

100 % (chiffres 2025)

#### FINANCEMENT CPF :

Certificat de compétence pour la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort – OPERATEUR et RPA

**CODE : RS5647**

**CERTIFICATEUR : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE**

**DATE D'ENREGISTREMENT : 01.01.2022**



**INSCRIPTION**

# Retrait des carcasses manifestement impropres à la consommation humaine - INITIALE

## OBJECTIFS

Être capable d'identifier les causes d'altérations et de défauts des carcasses de volailles et de lapins, et d'effectuer sur une chaîne d'abattage, les retraits de volailles et de lapins manifestement impropres à la consommation humaine (arrêté du 08/06/96, article 5) ainsi que le tri des sous-produits.

## PROGRAMME

### Rappel de l'environnement réglementaire

- Présentation du «paquet hygiène»
- Présentation du principe de participation du personnel aux tâches de contrôle officiel
- Présentation des règles d'organisation de l'inspection des viandes

### Rappel des risques sanitaires en abattoir

- Présentation des principaux dangers dans les filières avicole et/ou cunicole, des sources habituelles de contaminations et des moyens de maîtrise
- Présentation des étapes clés du processus d'abattage, des moyens de maîtrise à mettre en œuvre et des modalités de gestion des contaminations fécale

### Rappels sur l'Inspection Sanitaire ante et post-mortem

- Notions sur la fiche ICA (Les modèles ICA, critères d'alerte, conduite à tenir, enregistrement du contrôle et des modalités de l'évaluation du personnel contrôlant l'ICA)
- Le rôle de l'opérateur chargé du contrôle à réception et celui chargé du retrait des carcasses non conformes
- Classification des défauts de carcasses de volailles et/ou de lagomorphes
- Règles d'hygiène relatives au retrait

### Audit formatif » des points à risque au niveau de la chaîne d'abattage

- Les différents postes de retrait sur chaîne
- Positionnement des opérateurs, pratiques observées

### Mise en situation pratique

- Observations et exercice dirigé d'identification des motifs de retrait, catégories des sous-produits (C2, C3), bac éleveur / bac abattoir...

### Evaluation des participants : épreuve individuelle

#### Synthèse et analyse entre les opérateurs sur chaîne et l'intervenant

## PUBLIC

Personnes travaillant sur un site d'abattage de volailles et/ou de lagomorphes : Opérateurs effectuant le retrait sur chaîne

Chefs d'équipe, Opérateurs sur chaîne d'abattage....

*La formation se décline en modules, en fonction des postes occupés*

# Retrait des carcasses manifestement impropres à la consommation humaine - INITIALE

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Diaporamas alliant approche théorique, méthode pédagogique et discussion (situations rencontrées, problèmes posés...etc.)

Méthodologie de contrôle à partir d'exemples concrets

Possibilité d'approche pratique sur site

Mise en évidence des points à risque concernant la gestion des retraits (totaux et partiels) à l'abattoir

Evaluation écrite, évaluation photos

Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

## MODALITES DE PARTICIPATION

### FRAIS PÉDAGOGIQUES

**€ 375 € HT soit 450 € TTC (par personne)**

### FRAIS DE REPAS

**12,27 € HT / 13,50 €TTC (par jour / par personne)**

 Entre 5 et 15 participants

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation



**Mercredi 1<sup>er</sup> et jeudi 2 (matin) avril 2026  
Mercredi 9 et jeudi 10 (matin) septembre 2026**



**1,5 jours (10h30)**



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

## PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

## MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

## DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

## DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation écrite sous forme de QCM

Evaluation photos

## TAUX DE SATISFACTION

96 % (chiffres 2025)

## TAUX DE REUSSITE

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTION**

# Retrait des carcasses manifestement impropres à la consommation humaine - RECYCLAGE

## OBJECTIFS

Être capable d'identifier les causes d'altérations et de défauts des carcasses de volailles et de lapins, et d'effectuer sur une chaîne d'abattage, les retraits de volailles et de lapins manifestement impropres à la consommation humaine (arrêté du 08/06/96, article 5) ainsi que le tri des sous-produits.

## PROGRAMME

### **Le point sur le contexte réglementaire**

Actualisation de la réglementation

### **Rappels sur l'Inspection Sanitaire ante et post-mortem**

Notion rapide sur la fiche ICA

Le rôle de l'opérateur chargé du contrôle à réception et celui chargé du retrait des carcasses non conformes

Définition du poste

Objectifs à atteindre

Difficultés et importance de la tâche

Règles à respecter

Classification des défauts de carcasses de volailles et/ou de lagomorphes

Carcasses conformes et non conformes : définitions, exemples

Critères de retrait réglementaires sur chaîne

Retrait partiel, retrait total

Retrait abattoir, retrait éleveur

Règles d'hygiène relatives au retrait

### **« Audit formatif » des points à risque au niveau de la chaîne d'abattage**

Les différents postes de retrait sur chaîne

Positionnement des opérateurs, pratiques observées

### **Mise en situation pratique**

Observations et exercice dirigé d'identification des motifs de retrait, catégories des sous-produits (C2, C3), bac éleveur / bac abattoir...

### **Evaluation des participants : épreuve individuelle**

## PUBLIC

Personnes ayant déjà reçu une 1ère fois la formation initiale

Personnes travaillant sur un site d'abattage de volailles et/ou de lagomorphes : Opérateurs effectuant le retrait sur chaîne

Chefs d'équipe, Opérateurs sur chaîne d'abattage....

# Retrait des carcasses manifestement impropres à la consommation humaine - RECYCLAGE

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Diaporamas alliant approche théorique, méthode pédagogique et discussion (situations rencontrées, problèmes posés...etc.)

Méthodologie de contrôle à partir d'exemples concrets

Possibilité d'approche pratique sur site

Mise en évidence des points à risque concernant la gestion des retraits (totaux et partiels) à l'abattoir

Evaluation écrite, évaluation photos

Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

## MODALITES DE PARTICIPATION

### FRAIS PÉDAGOGIQUES

**250 € HT soit 300 € TTC (par personne)**

### FRAIS DE REPAS

**12,27 € HT / 13,50 € TTC (par jour / par personne)**



**Mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026  
Mercredi 9 septembre 2026**



### Entre 5 et 15 participants

*NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation*



**1 jour (7h00)**



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

### PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

### DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

### DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation écrite sous forme de QCM

Evaluation photos

### TAUX DE SATISFACTION

96 % (chiffres 2025)

### TAUX DE REUSSITE

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTION**

# Contrôle de l'Information sur la Chaine Alimentaire

## ICA - INITIALE

### OBJECTIFS

Connaître l'environnement réglementaire en matière de sécurité sanitaire des aliments et d'hygiène

Connaître les risques sanitaires en abattoir de volailles

Présenter le rôle des responsables des contrôles et le positionnement de l'opérateur et positionnement de l'opérateur face aux services officiels

Connaître le rôle clé de l'ICA dans le système de l'inspection sanitaire

Savoir analyser les supports de transmission de l'ICA

Connaître les critères d'alerte relatifs à l'ICA et la conduite à tenir face aux dépassements de ces critères

### PROGRAMME

#### Rappel de l'environnement réglementaire

Présentation du «paquet hygiène»

Présentation du principe de participation du personnel aux tâches de contrôle officiel

Présentation des règles d'organisation de l'inspection des viandes

#### Rappel des risques sanitaires en abattoir

Présentation des principaux dangers dans les filières avicole et/ou cunicole, des sources habituelles de contaminations et des moyens de maîtrise

Présentation des étapes clés du processus d'abattage, des moyens de maîtrise à mettre en œuvre et des modalités de gestion des contaminations fécale

#### Identification du rôle des responsables des contrôles

Définition des tâches des opérateurs aux trois étapes de l'inspection (contrôle de l'ICA, contrôles à réception et post mortem):

définitions des postes, objectifs à atteindre, difficultés des tâches

Définition du positionnement des opérateurs face aux services officiels

#### Mémo sur l'Inspection Sanitaire ante-mortem et la fiche d'Information sur la Chaîne Alimentaire (fiche ICA)

### PUBLIC

Personnes en charge du contrôle de la Fiche ICA

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Diaporamas alliant approche théorique, Discussion (situations rencontrées, problèmes posés...etc.)

Illustrations des différents cas d'alerte possibles au contrôle de l'ICA

Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# Contrôle de l'Information sur la Chaine Alimentaire ICA - INITIALE

## MODALITES DE PARTICIPATION

### € FRAIS PÉDAGOGIQUES

**150 € HT soit 180 € TTC (par personne)**



**Nous consulter**

### Entre 5 et 15 participants

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation



**0,5 jour (3h30)**



**AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)**

### PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

### DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

### DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation sous forme de cas concret d'analyse de fiche ICA

### TAUX DE SATISFACTION

98 % (chiffres 2025)

### TAUX DE REUSSITE

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTION**

# Contrôle de l'Information sur la Chaine Alimentaire ICA - RECYCLAGE

## OBJECTIFS

Connaitre les évolutions réglementaires

Revoir le rôle clé de l'ICA dans le système de l'inspection sanitaire

Savoir analyser les supports de transmission de l'ICA

Revoir les critères d'alerte relatifs à l'ICA et la conduite à tenir face aux dépassements de ces critères

## PROGRAMME

### Rappel de la réglementation

Actualisation de la réglementation en matière d'information sur chaîne alimentaire ou d'inspection ante-mortem

### Mémo sur l'Inspection Sanitaire ante-mortem et la fiche d'Information sur la Chaîne Alimentaire (fiche ICA)

Présentation des modèles de fiche ICA en vigueur

Identification des informations pertinentes sur la fiche ICA

Présentation des critères d'alerte sur la fiche ICA Critères

Présentation de la conduite à tenir en cas d'identification de critères d'alerte

Illustrations des différents cas d'alerte possible

## PUBLIC

### Personnes ayant déjà reçu une 1<sup>ère</sup> fois la formation initiale de 3h30

Personnes en charge du contrôle de la Fiche ICA

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Diaporamas alliant approche théorique, Discussion (situations rencontrées, problèmes posés...etc.)

Illustrations des différents cas d'alerte possibles au contrôle de l'ICA

Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# Contrôle de l'Information sur la Chaine Alimentaire

## ICA - RECYCLAGE

### MODALITES DE PARTICIPATION

#### FRAIS PÉDAGOGIQUES

**80 € HT soit 96 € TTC (par personne)**

-  Entre 5 et 15 participants  
NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation

#### PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

#### DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

#### DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation



**Nous consulter**



**0,5 jour (1h30)**



AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation sous forme de cas concret d'analyse de fiche ICA

#### TAUX DE SATISFACTION

98 % (chiffres 2025)

#### TAUX DE REUSSITE

100 % (chiffres 2025)



**INSCRIPTION**

## **4. FINANCEMENT DES FORMATIONS**



## PUBLIC CONCERNE

### **Vous êtes installé, en cours d'installation, dans le cadre d'un parcours de professionnalisation (3P)**

Vous êtes contributeur VIVEA dès lors que **vous êtes un chef d'entreprise agricole non-salarié, aide familial ou conjoint collaborateur** – quel que soit le régime juridique de la vie commune : mariage, pacte civil de solidarité (PACS) ou concubinage, cotisant de solidarité qui relève du régime agricole, des secteurs suivants :

- exploitations et entreprises agricoles ;
- entreprises de travaux forestiers (sauf exploitants forestiers négociant en bois) ;
- entreprises de travaux agricoles (y compris les entreprises du paysage) ;
- entreprises du secteur du cheval (sauf ceux du spectacle et les loueurs d'équidés sans entretien ni préparation) ;

## DES POSSIBILITES DE FINANCEMENTS AVEC VIVEA

Nos formations font l'objet d'une demande de financement auprès du VIVEA et peuvent être prises en charge intégralement ou partiellement, sous réserve d'acceptation de votre dossier.

**Les demandes de prise en charge VIVEA sont à effectuer auprès de nos services  
2 MOIS AVANT la date de la formation**

## DES DISPOSITIFS VOUS FACILITENT VOTRE DEPART EN FORMATION

**Se faire remplacer** : tout chef d'entreprise peut bénéficier du service de remplacement lorsqu'il part en formation. Pour en savoir plus, contactez le Service de remplacement de votre département.

**Bénéficier d'un crédit d'impôt** : tout chef d'entreprise imposé au bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt pour les heures passées en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire et dans la limite de 40 heures par an et par exploitation. Les associés de sociétés de personnes et les sociétés commerciales (SARL, SA, ...) sont également concernées par le dispositif.

## SALARIES

### FINANCEMENT PAR VOTRE EMPLOYEUR

Certaines formations sont conventionnées par OCAPIAT, couvrant les frais pédagogiques, tandis que les frais annexes restent à la charge de l'employeur, tout en maintenant la rémunération pendant le temps de formation.

Pour les formations non conventionnées, le dispositif [BOOST'compétences](#) offre un financement. Contactez [OCAPIAT](#) pour en bénéficier.



### FINANCEMENT PAR VOTRE CPF

Le CPF est un financement public pour la formation continue, ouvert à tous dès 16 ans. Il permet de financer des formations certifiantes sans besoin d'accord de l'employeur. Pour l'utiliser, créez un compte sur [moncompteformation.gouv.fr](#), choisissez votre formation et suivez les étapes d'inscription.

Déposer votre demande de formation sur le site.

Voici nos formations finançables par le CPF :

- Titre de conseiller d'élevages avicoles – RNCP38773
- CQP : Opérateur de couvoir - RNCP37806
- Gestion du Bien-être animal en abattoir - – RS5647
- Convoyage d'animaux vivants - RS5549



## DEMANDEURS D'EMPLOI

### FINANCEMENT PAR France TRAVAIL

Prendre contact avec votre conseiller(ère) France Travail,



## **CONDITIONS GÉNÉRALES DES VENTES**

### **1. Remplacements / Annulations / Reports**

- 1.1 Tout stage commencé est dû en totalité, de même si le participant ne s'est pas présenté.
- 1.2 Toute annulation ou report d'inscription de la part du client doit être signalée et confirmée par écrit.
- Toute annulation intervenant plus de 10 jours ouvrés avant le début du cours ne donne lieu à aucune facturation. Une annulation intervenant entre 5 et 10 jours ouvrés avant le début du cours donne lieu à une facturation égale à 30 % du montant de la formation. Une annulation intervenant moins de 5 jours ouvrés avant le début du cours donne lieu à une facturation égale à 50 % du montant de la formation.
- Une résiliation partielle intervenant moins de 5 jours ouvrés avant le début du cours donne lieu à une facturation égale à 30 % au prorata temporis du montant de la formation prévue.
- 1.3 L'organisme de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement ou le choix des animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.
- AVIPOLE FORMATION informe l'organisation signataire du contrat a minima 3 jours ouvrés avant le début de la formation. Ce délai est applicable sauf cas de force majeure justifiée.

### **2. Règlement de la formation**

- 2.1 Le règlement est à la charge de l'entreprise ou d'un organisme collecteur. La formation sera facturée au terme de la session et devra être réglée à réception de la facture.
- 2.2 En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur, le stagiaire ou, selon le cas, l'entreprise, est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation.

### **3. Obligations du stagiaire et/ou du cocontractant de l'organisme de formation**

- 3.1 Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Si la formation est assurée dans les locaux d'AVIPOLE FORMATION, le salarié doit en outre respecter le règlement intérieur d'AVIPOLE FORMATION.
- 3.2 Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit.
- Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille de présence mise à sa disposition. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat par le stagiaire peuvent entraîner son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur.
- En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage.
- 3.3 Tout retard du stagiaire pourra entraîner une non-admission au stage.

### **4. Moyens pédagogiques et techniques**

L'utilisation des documents remis lors des cours est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 :

« Toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite ». L'article 41 de la même loi n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal.

### **5. Acceptation des CGV**

La participation au stage de formation implique l'acceptation totale des conditions générales de vente par l'entreprise, et le respect par le stagiaire de notre règlement intérieur lors des formations à AVIPOLE FORMATION.

### **6. Informatique et libertés**

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à AVIPOLE FORMATION en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels d'AVIPOLE FORMATION pour les besoins desdites commandes. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exercable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à AVIPOLE FORMATION.

### **7. Communication**

Le Client autorise expressément AVIPOLE FORMATION et ses filiales à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

### **8. Loi applicable**

Les Conditions Générales et tous les rapports entre AVIPOLE FORMATION et ses Clients relèvent de la Loi française. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du tribunal de grande instance de Saint-Brieuc (22) quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de l'association AVIPOLE FORMATION qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

### **9. Election de domicile**

L'élection de domicile est faite par AVIPOLE FORMATION à son siège social au Zoopôle Les Croix – Rue Camille Guérin 22440 PLOUFRAGAN

# Avipôle

Formation

***Centre de Formation d'Apprentis et Centre de Formation Continue***

Zoopôle Les Croix  
1 Rue Camille Guérin - 22440 Ploufragan

Tél : 02 96 01 62 26  
[contact@avipole-formation.fr](mailto:contact@avipole-formation.fr)



[www.avipole-formation.fr](http://www.avipole-formation.fr)

